



<u>Compte-rendu de la commission Inter SAGE Cher amont – Yèvre Auron</u>

Mardi 8 octobre 2024, sous la présidence de Messieurs Jean-Pierre GUERIN et Didier BRUGERE, s'est tenue à Vallon en Sully la commission Inter SAGE Cher amont – Yèvre Auron.

39 participants étaient présents, soit 29 membres de CLE représentés (voir feuille d'émargement en annexe).

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1	HMI	IUC CHER	2				
		ETAT D'AVANCE DE LA DEMARCHE					
2	PRO	DJET CAYAC CHER : ETAT D'AVANCEMENT DE LA DEMARCHE	6				
3 POINTS DIVERS							
		CALENDRIER D'ELABORATION DU PROCHAIN SDAGE 2028-2033					
		PROJET DE MINE DE LITHIUM DANS L'ALLIER					
		WEBINAIRES CLE EN MAIN					
	3.4	REFONTE DES SITES INTERNET DES SAGE	7				
ÉΙ	ÉMARGEMENT						

MM. GUERIN et BRUGERE remercient la municipalité pour le prêt de la salle et les participants de s'être déplacés.

1 HMUC Cher

1.1 Etat d'avance de la démarche

Intervention par Pape Youssou NDIONE, Chargé de mission HMUC Cher à l'EP Loire

Jérémy JOLIVET souhaiterait avoir des précisions concernant la situation financière de la démarche et l'influence du 12^{ème} programme d'intervention de l'agence ? Par ailleurs, compte tenu de l'importance du territoire et de l'exhaustivité des données souhaitée, est-ce tenable ?

Pape Youssou NDIONE indique qu'une partie de la démarche est financée dans le cadre de l'AMI de 2022 à 100 % mais cela ne va pas couvrir l'ensemble de la phase 1 (le volet milieux avait été sous dimensionné). Il y a une recherche de financements complémentaires par les Régions et Départements notamment.

Cécile FALQUE complète en indiquant qu'il y a également inscription de la démarche dans le cadre du projet Life AWARE mais la réponse n'arrivera pas avant la fin du 1^{er} semestre 2025. Elle évoque le croisement de calendriers, de financements, des planning d prestations qui ne se recoupent pas forcément.

Remi MARQUES confirme que la première phase d'HMUC Cher a été financée par l'agence de l'eau et l'Etat à la hauteur de 100 % pour une enveloppe de 560 000€. Le 12ème programme d'intervention va poursuivre son taux d'accompagnement à 70 %.

Gérard BARACHET souhaiterait revenir sur le paragraphe relatif à l'évaporation des plans d'eau. En plus de l'évaporation il faut surtout prendre en compte leur remplissage.

Cécile FALQUE indique que ce sera pris en considération, avec une difficulté pour connaître la volumétrie de chaque plan d'eau et ses conditions de remplissages. Des hypothèses devront être prises lors d'un prochain cotec début 2025.

Benoit MOREAU souhaiterait connaître le devenir des stations hydrométriques qui ont été posées dernièrement ?

Pape Youssou NDIONE indique qu'une réflexion est en cours à l'EP Loire pour leur devenir, leur intérêt et les besoins exprimés sur l'ensemble du bassin de la Loire. Certaines stations présentent un intérêt mais les données ne sont pas cohérentes, il faut donc voir au cas par cas. La gestion des stations nécessite des moyens humains et financiers à prendre en considération.

Jérémy JOLIVET pense intéressant de pérenniser les stations avec une prise en charge en interne en s'assurant d'une stratégie sur le long terme. Une réflexion globale avec les autres syndicats pourrait avoir lieu pour mutualiser les dépenses liées à la gestion des stations.

Serge PERROCHON fait remarquer que cette acquisition de données est très importante. Il faut en effet partir sur le plus de données possibles et fiables car ensuite on y ajoute les

modélisations et les incertitudes associées. Nous pouvons arriver à des incohérences de résultats. Partir sur une base saine est donc essentielle.

Pape Youssou NDIONE indique en effet que les chambres d'agriculture et les OUGC ont exprimé le souhait que le travail se fasse à partir de leurs données locales par exemple.

Didier BRUGERE indique que la priorisation devra porter vers les zones les plus sensibles car on ne pourra pas faire face à tout ; d'autant que la capacité d'action reste dépendante des financements disponibles.

1.2 Restitution du volet climat

Intervention de Tristan BOURGEOIS chargé d'études à Antea Group (prestataire de l'étude).

Alexia JOURDIN observe, pour la chronique de débits historiques sur l'Auron à Bourges que l'hydrologie paraissait forte au démarrage de la chronique ?

Tristan BOURGEOIS précise en effet que selon la période de début de chronique, cela peut influencer la tendance observée qui est moyennée sur la période analysée.

La démarche entreprise visait à se fixer une période donnée en relation avec l'analyse climat pour pouvoir comparer les stations.

Andrée ROUFFET PINON trouve l'étude intéressante et fait part de ses observations de terrain. Cette année, compte tenu des pluies observées, il n'y a pas eu de sécheresse marquée. Toutefois, les sources du Cher étaient très faibles dès le retour d'un temps chaud sauf en cas d'orage.

Jérémy JOLIVET regrette qu'il ne soit pas abordé dans cette étude le volet inondation ou encore les extrêmes hydrauliques de manière générale même s'il comprend que l'étude porte sur la gestion de la raréfaction de la ressource en eau.

Tristan BOURGEOIS comprend l'idée et les indicateurs pour les extrêmes hauts auraient pu être analysés. Toutefois l'étude s'est concentrée sur les bas débits.

Cécile FALQUE indique cependant que dans le cadre du volet H que l'hydrologie de chaque BV sera analysée et qu'il peut être porté un regard également sur les hauts débits s'il y a un enjeu ou des intérêts exprimés.

Serge PERROCHON fait référence à la réunion de lancement de l'étude HMUC Loire et se demande s'il ne serait pas plus efficace, compte tenu de toutes les démarches HMUC en cours, de se mettre en cohérence en amont sur les modèles climatiques choisis. Ce n'est pas une fois les démarches finalisées que nous pourrons revenir en arrière. Par ailleurs, il ne prendrait pas le modèle climatique le plus pénalisant car en tant qu'élu il a une responsabilité. Il est en effet important d'œuvrer à l'équilibre des milieux mais il faut tenir compte des activités économiques et de la démographie. Il faut que le modèle choisi se rapproche de la réalité.

Tristan BOURGEOIS indique que l'analyse de cohérence porte sur les méthodes de calcul des débits objectifs. Il précise également que les modèles utilisés pour cette étude sont aussi utilisés à l'échelle nationale et sont des modèles « réchauffants » de façon à être dans la cohérence par rapport au prochain rapport du GIEC (le 6ème).

Frédérique VIDALIE rappelle qu'il sera très important de justifier la raison du choix des modèles utilisés car 3 parmi les 4 sont parmi les plus réchauffant.

Hugo TEIGNE-SOULIGNAC confirme effectivement que l'analyse de cohérence porte sur les méthodes de calcul des débits objectifs. Il précise également qu'en dehors du bassin Loire-Bretagne, les démarches d'évaluation des volumes prélevables sont conformes au code de l'environnement (décret sur la gestion quantitative) et donc proches des analyses HMUC du bassin Loire-Bretagne.

Cécile FALQUE précise les modèles climatiques retenus étaient aussi dans l'optique de travailler sur un champ des possibles et non une moyenne ; donc de prioriser des modèles donnant des résultats contrastés.

Tristan BOURGEOIS indique que le choix des différents modèles est plus expliqué dans la note méthodologique.

Pape Youssou NDIONE rappelle qu'une consultation a été faite auprès de MétéoFrance qui préconisait le choix de plusieurs modèles contrastés à l'échelle saisonnière et mensuelle.

Jérémy JOLIVET propose, au regard des résultats apportés par cette étude, que les documents comportent des éléments de comparaison concrets pour mieux matérialiser les tendances, par exemple expliciter qu'une baisse du VCN de 60 % équivaut à dire quasiment un assec.

Frédérique VIDALIE pense tout de même que chacun visualise la perte de 2/3 d'un débit d'étiage sur un cours d'eau. Cela lui parait plus parlant (et visuel) que l'évolution d'un niveau piezométrique par contre. Elle se réjouit de la restitution de cette étude car cela montre qu'enfin nous avançons, nous avons franchi le stade des présentations de méthodologies.

Jean Pierre GUERIN observe qu'au vu des résultats apportés par la projection à l'horizon 2100 plus aucune activité économique ne puisse se faire. Pour autant, le cycle de l'eau va se poursuivre. Il considère que nous restons très dépendants des Etats les plus impactants sur le climat comme la Chine et les USA.

Frédérique VIDALIE indique qu'il ne faut pas faire de déni sur les données présentées et rappelle que nous ne sommes pas ici sur des démarches d'atténuation mais plutôt d'adaptation au regard du prévisionnel annoncé.

Julien POINTERAU demande quel niveau d'usage est pris en compte dans les tendances moyennes exposées car nous n'avons pas connaissance du futur.

Tristan BOURGEOIS indique qu'en effet il ne serait pas juste de travailler à usage constant. Les débits modélisés, via des modèles développés à l'échelle nationale, sont donc pseudo naturels (et donc non influencés).

Didier BRUGERE se demande comment s'imbrique les 3 volets et comment ils interagissent avec le volet climat ? Il pense que l'objet n'est pas d'étudier strictement ce qui se passera dans 70 ans, mais d'avoir des éléments qui vont nous permettre de prendre des décisions à plus court terme. Comment le volet économique pourra être pris en compte ?

Pape Yousso NDIONE reprend l'objet de chaque volet. Le volet usage vise à inventorier et faire le bilan des différents prélèvements et rejets. Le volet H vise à analyser les débits influencés. Il faudra croiser ces 2 volets pour obtenir des débits « désinfluencés ». Le volet milieu permettra de connaitre des plages de débits nécessaires pour la vie aquatique ; et par croisement avec les éléments précédents des débits objectifs. Une gamme de volumes prélevables en découlera, qui sera ensuite discutée et concertée avant d'être actée par les CLE.

Hugo TEIGNE-SOULIGNAC confirme que l'objectif est de croiser les volets et de donner une plage de valeurs de débits objectifs traduits en volumes prélevables. Il relève de la responsabilité des membres de CLE de prendre en compte ou non le volet climat dans les décisions prises. Soit les CLE voudront marquer une ambition forte et réduire davantage les VP au regard des projections du volet climat ; soit, notamment si la marche est trop grande, l'ambition sera moindre.

Concernant les enjeux socio-économiques, le nouveau guide HMUC qui va paraître bientôt, fournira des précisions sur les éléments des analyses économiques.

Julien MARTENS observe que les modèles utilisés pour le SAGE Cher amont ne bénéficient pas d'ETP historiques.

Tristan BOURGEOIS reprend les éléments méthodologiques permettant la construction des modèles. Pour le volet rétrospectif, il a été utilisé l'ensemble des données d'observations réelles de MétéoFrance et d'hydrologie au droit des stations. Pour le volet prospectif, les données Explore 2 ont été utilisées, simulant les précipitations, les températures et les ETP.

Jacques LAMY fait part de sa réticence sur le volet économique, une étude HMUC n'est pas une étude économique. Ce volet doit venir qu'après, au stade plan d'actions.

Hugo TEIGNE-SOULIGNAC est en effet d'accord, l'étude économique arrive après l'étude HMUC. L'analyse multicritère arrive après la définition des volumes prélevables C'est-à-dire au stade du programme d'actions. Notamment dans le cadre des PTGE.

Cécile FALQUE informe les membres qu'ils ont <u>une quinzaine de jours pour transmettre</u> <u>leurs remarques, soit jusqu'au 20 octobre</u>. L'ensemble des éléments est accessible dans le lien drive qui a été transmis. Dans l'attente de la recomposition de la CLE du SAGE Cher amont, le volet climat sera soumis aux votes des CLE d'ici la fin de l'année, mais sans reprise possible par le prestataire.

2 Projet CAYAC Cher: état d'avancement de la démarche

Intervention de Cécile FALQUE – Animatrice du SAGE Yèvre-Auron

Il est fait part que nous sommes dans la phase 2 de construction du modèle qui va prendre une petite année de retard compte tenu du travail de récolte et traitement de données (mensualisation des rejets et prélèvements) en cours ; travail nécessaire à faire avant transmission auprès du BRGM pour qu'il puisse effectuer ensuite le calage du modèle.

Pour illustrer le traitement des données, il est évoqué les stations d'épuration : sur les 74 présentes sur le périmètre CAYAC, seulement 32 disposent de données journalières dont une seule a plus 10 ans d'historique de données. Pour combler les manques des approximations et hypothèses seront nécessaires et partagés en cotec d'ici la fin de l'année.

Ce retard a un impact sur l'étude économique et financière Concert'eau, qui devait utiliser le modèle pour comparer les scénarios d'évolution des pratiques agricoles travaillés d'un point de vue économique. Le retard impact moins HMUC Cher qui présente un retard similaire.

Des financements complémentaires doivent cependant être mobilisés pour permettre la phase d'exploitation du modèle.

3 Points divers

3.1 Calendrier d'élaboration du prochain Sdage 2028-2033

Il est rappelé la mobilisation prochaine des CLE dans le cadre du calendrier d'élaboration du prochain Sdage. La première phase de consultation du public sur les enjeux du Sdage aura lieu de fin novembre à fin mai. Les CLE auront un avis à transmettre d'ici fin mars 2025.

3.2 Projet de mine de lithium dans l'Allier

Les échanges ont porté sur l'influence des prélèvements nets potentiels induits par l'usine de conversion sur le Cher.

Gérard BARACHET évoque l'impact économique de ce projet sur l'aval du bassin, car les débits d'étiage du Cher descendent déjà très bas avec des conséquences non seulement sur le loisir pêche et les milieux, mais aussi sur le captage d'eau potable de Vierzon et des restrictions des usages fréquentes.

Jean Pierre GUERIN indique que le projet prévoit d'utiliser les eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Montluçon; une hypothèse de sur-stockage sur la retenue de Rochebut a été émise également.

Andrée ROUFFET PINON indique avoir suivi de près cette phase de débat public. FNE Limousin n'est pas contre mais reste très vigilante.

Serge PERROCHON évoque une difficulté similaire sur le territoire de l'analyse HMUC Fouzon. Un industriel de l'agroalimentaire demande des volumes supplémentaires alors que les volumes prélevables sont déjà insuffisants pour les usages actuels. D'où l'importance d'effectuer une analyse économique.

Cécile FALQUE évoque le projet de l'entreprise MONIN de réutilisation de l'eau dans leur process à la hauteur de 75 %. Outre le côté vertueux, cet exemple montre que l'analyse socio-économique dépend des actions : le choix de ne pas prélever ou le choix de process très économe.

Christophe COQUIN approuve cet exemple de l'entreprise MONIN et ne comprend pas le débat d'intégrer ou non le volet économique dans l'analyse HMUC. Choisir la répartition des volumes prélevables c'est en soit un choix économique avec les contraintes liées au climat. Le vrai problème qui se pose est comment maintenir une activité économique avec une ressource en eau qui peut parfois être à un niveau très bas. Il voit donc un grand intérêt à la poursuite du projet CAYAC de façon à affiner la connaissance de l'influence des prélèvements sur le fonctionnement des milieux.

3.3 Webinaires CLE en main

Deux dates à retenir

- le 28 novembre : SAGE et documents d'urbanismes
- le 5 décembre : la problématique des polluants émergents dans l'alimentation en eau potable

Le contenu est en cours de préparation avec la sollicitation d'intervenants. Les webinaires seront sur une 1h/1h30 max en fin de matinée.

3.4 Refonte des sites internet des SAGE

Les nouveaux sites paraitront en ligne dans les prochaines semaines. Il est précisé qu'un espace membre sera disponible. Il permettra le partage de documents et facilitera le travail collaboratif notamment dans le cadre de la rédaction d'avis.

Didier BRUGERE conclut la séance la séance en remerciant les intervenants pour toutes les informations transmises. Cette matinée a permis de prendre connaissance des avancements des travaux et la transparence a été donnée sur les difficultés rencontrées pour mobiliser les financements. Il conseille aux membres de poursuivre les échanges et ne pas hésiter à transmettre leurs remarques sur les documents produits.

Par ailleurs, il insiste aussi sur la mobilisation à venir des CLE dans le cadre du calendrier d'élaboration du futur Sdage 2028 – 2033 et la nécessité d'intégrer l'objectif de réduction de 10 % des prélèvements fixé par le plan eau.

Il indique également qu'il sera rappelé au Comité Syndical de l'EP Loire la pression qui pèse sur les animateurs compte de la charge imposée par les procédures en cours.

Fin de séance à 12h30

Compte rendu fait à Orléans, le 10 octobre 2024.

Émargement

Commission Inter SAGE Cher amont - Yèvre-Auron - Mardi 8 octobre 2024

ège	Structure	CLE SAGE Cher amont	CLE SAGE Yèvre-Auron	FixcusA	Prénom NOM	Signature	Rep
	Conseil Départemental de l'Allier : Christian CHITO	*		Excuse			
	Conseil Départemental de l'Allier : Marie CARRE		×				
	Consell Départemental du Cher : Didier BRUGERE	×	*			12-	
	Représentant de l'Etablissement public Loire : François DUMON		*				
	Conseil Régional Centre-Val de Loire : Guillaume CREPIN						
	Consell Régional Centre-Val de Laire : Christophe COQUIN	×				667	7
	Consell Régio sal d'Auvergne-Rhûne-Alpes : Emmanuel FERRAND		ж				
	Consell Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes : Diffier LINDRON	*					
	Consell Régional de Nouvelle Aquitaine : Marie-Hélène MICHON	*					
	Consell Départemental de la Creuse : Thilerry GAILLARD	*					
	Consell Départemental de l'Indre : Philippe METIVIER	×					
	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : Piorre BIOL	*					
	Laurence PAJON		.×				
	Gérard CLAVIER		*				=
	Piene GROSIEAN		×				
	Alain MAZE		×				
	Lean-Marie DELEUZE		×				
	Fabrice CHOLLET		*				
	Fabien MATHIEU		×				
	Jean-Michel BERTAUX		*			355	3
	Jean-Pierre CHALOPIN		3.				
locatik	Sear-Marie VOLLOT		×				
a publics	Dená CARRE		*				
SPECIAL	Marie Thérèse MILLERAT-DALDIN		×	Securite			
des etablissements publics locaus	SM WINE - Carrille DE PALU		×				
E	Commensuté d'agglomération Bourges Plus - Bernard DUPERAT		×				
temp	SWY-Giles BENOT		×	Exc			
ectivities	SIABSA - Banoit MCREAU		×			1	
Lothigo des representants des collectivites territoriales	SCB - Xavier CREMN		x			\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
Sentant	PETR Centre-Cher - Jacques PESKINE		×	Excusé	Haureen auselieu	七	et i
Ses repti	tudo COSTE	×			1074		
College	Marina DUPJY	×				1	
	Serge PERROCHON	×				W.	
	Remy POINTEREAU	×					
	-acques PALLAS	×				The second	
	Tives PREVICT	ж					

Réunion Inter-CLE Cher amont / Yèvre-Auron 8 octobre 2024 Membres de CLE conviés

pe	Structure	CLE SAGE Cher amont	CLE SAGE Yevre-Auron	Excusé	Prénom NOM	Signature
	Syndical Mixte Eau et Assainissement de Lapan	×				
	Syndicat Intercommunal d'Allmentation en Eau Potable de la Marche et du Baischaut	*			ERING Flrence	12
	Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Théois	*				
	Jean-Luc BERNARD	×.				-
	Jerôme PERNELLE	×				
	Francis NOUHANT	×				
	Bruno DEPRAS	ĸ				
	Atz = VERGE	×				
	Catherine ROSY	×				
	Thierry BOLD NEAU	×				
	David SCHMIDT	×				
	Bernard TOURAND	*				
	Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier	×				
	Syndica: Mixte du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	×				
	Mantiucon Communication SP lamatine excuse)	×				
	Syndicat intercommunal d'alimentation en Eau Potable de la région de Boussar	R.			COUTORIER	1
	lea + Marc SAJRERAU	×			Lionex	1
	Représentant de la Chambre d'agniculture du Chier	ĸ	×		CLARETT	1
	Représentant de l'Union Départementale des Syndicats d'Irrigants et de	*	×		GAJAIN BARACHET	4
	Gestion des Baux du Cher Représentant de la Fédération du Cher pour la pêche et la protection du	×	*			Makes
	milieu aquatique Représentant de la Péderation de l'Allier sour la pêche et la protection du					
	m'iles aquatique Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher					
	Représentant de la Chambre des Métiers du Cher		×			
ALTONOON OR STANDARD BUILDINGS	Représentant de l'association pour la répartition de l'eau en agriculture en				JOHNSONS House	1.
O COLOR	Représentant du Syndicat de la Propriété Rurale du Cher		*		2000000 Heale	41
TO SERVICE	Représentant de Nature 18		×		LARRY 9-4-	top
	Représentant Union Départementale des Associations Femiliales du Cher		x		r A Rana	Hurs
			×			
	Représentant du Comité départemental de Canpé kayak du Cher Représentant du Centre régional de la propriété forestière d'île de France		x x		Placine LACKER	(ab)
	et Centre Val de Loire Représentant de l'Association pour le Développement Touristique de la	1991				
	Vallée du Cher	*				
Suding Co.	Représentant d'Indre Nature	×				
100000000000000000000000000000000000000	Représentant de la Chambre d'agriculture de l'Affler	×			Julien MARTERS	1
	Représentant de la Chambre d'agriculture de l'Allier	*			GEOFFREY RIVAUX	1 sur
	Représentant de la Chambre d'agriculture de la Creuse	*				
	Représentant du Syndicat de la Propriété Rutale de l'Indre	×				1
1	Représentant de l'impusin Nature Environnement	х				Sesuper)

Réunion Inter-CLE Cher amont / Yèvre-Auron & octobre 2024 Membres de CLE conviés

Collège	Structure	CLE SAGE Cher amont	CLE SAGE Yevre-Auron	Excusé	Prénom NOM	Signature	Repo
	Représentant de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisis' Auvergne	×			/AND ASSAGINE	SHOW,	Г
	Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie StatMontAugus- Gennat DE L 'A LL E L	×			BOOTET THELEN	34	
	Représentant du Comité Régional de Tourisme d'Auvergne	*					
	Représentant du Comité départemental de Canpé kayak de l'Affier	×					
	Représentant d'EDF - groupe d'exploitation Hydraulique Loire-Ardèche	- 8					
	M. le Préfet de la Région Centre Val de Loire	×	×				
	M. le Préfet de l'Allier ou son représentant	×	×				Γ
	M. le Préfet du Cher ou son représentant	×	*		Vi DALIE	Tole-	
ž.	M. le Chef de la MISEN du Cher ou son représentant / DDT Cher	×	×		SAILLARD	- Pailland	×
acs Publi	M. le Directeur de la OREAL Centre Val de Loire ou son représentant	*	×		Hugo - In!	2	
caemie	M. le Directeur de la direction régionale de l'OFB	×	×		Tespe of		
Collège des représentants de l'Etat et de ses Etablésaments Publics	M. Le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant / directeur délégation CVL	*	*		Rengtappies	De	K
tat et de	M. le Directeur de l'ARS région Centre Val de Loire		×				
ts de l'E	M. le Directeur de la DDCSPP du Cher		*				T
sentan	M. le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes ou son représentant	×		Excusé			t
s repré	M. le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine ou son représentant			Excusé			t
ege de	M. le Préfe du Puy-de-Dôme au son représentant						
9	M. le Préfet de la Creuse ou son représentant	*			PERTIDOTE BODGE		T
	M. le Chef de la MISE de l'indre ou son représentant / DDT Indre	*			1	1	T
	M. ie Chef de la MISE de l'Allier ou son représentant	*					1
	M. le Chef de la MISE de la Creuse ou son représentant	х			PRRYAL UNEVER	E 72	>
	M. le Directeur de la OREAL Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant	ж			1		
	Antès group				Trisen BOURGEOIS	All:	
	Etablissement public Loire - animatrice Concert'eau Cher				Marie ARDIET	1	
	Etablissement public Loire - changé d'étude HMUC Cher				Paperoussou NDIONE	X	
	Etablissement public Loire - animatrice CTMA Cher Montluconnais				Coralle TALPIN	-61	
	Etablissement public Loire - animatrice SAGE Yevre-Auron				Cécile FALQUE	×	
. 2	Etablissement public Lorre - animateur SAGE Cher amont				Jonathan BOURDEAU GARREL	X	
Autres structures mutiesa Autres personnes présentes						1	-
es structs	PETR Valle de Jablinga				GUERIN	1	-
Autr	5,~~		8		Kon Stalle	-	
	SIVY		X		KON STORE	9	
	CD18 Service con				NORMAND Switzing	Mound	
	SIABBA - DELINE Clanisse		×		Clariste	Deline	
	SIABBA - d'Halliin Alexandre		X		d Halling	STA	1
							1